

Décret n° 98-202 du 18 Juin 1998  
portant nomination du directeur général de l'équipement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 98-132 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation de la direction générale de l'équipement ;

Vu le décret n° 98-134 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère de l'équipement et des travaux publics ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

**Article premier.-** Monsieur MAKAYA Jean-Félix est nommé directeur général de l'équipement.

**Article 2.-** Monsieur MAKAYA Jean-Félix percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3.-** Le présent décret sera inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 18 Juin 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de l'équipement et des travaux publics,

Le ministre des finances et du budget,

17736  
Colonel Florent NTSIBA.-

Mathias DZON.-